

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

2020
Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3068

Société :

37438

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BABA

KHA DDAvj

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



4/8/20

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Dr. M. A. Abdellah, Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 08/09/20

Signature de l'adhérent(e) :

Dr. Benmami Abdellah, Spécialiste ENDOCRINOLOGIE - DIABETE - NUTRITION, 443, Bd. Mohamed V, 1033 Casablanca, Tél: 05 22 40 33 34, Fax: 05 10 24 489

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes																				
9/11/20	INP: 091024489	100	CS 0	Bennani, Spécialiste ENDOCRINOLOGIE - CLAPETE V. 43, Bl. 22, 24, Casablanca 10100 Tél: 06 22 40 33 47 INP: 091024489																				
<p style="text-align: center;">EXECUTION DES ORDONNANCES</p> <table border="1"> <tr> <td>Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur</td> <td>Date</td> <td>Montant de la Facture</td> </tr> <tr> <td>PHARMACIE EL HANK</td> <td>09/10/20</td> <td>556,00</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">09/2024017</td> <td>09/2024017</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">ANALYSES - RADIOGRAPHIES</td> </tr> <tr> <td>Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue</td> <td>Date</td> <td>Désignation des Coefficients</td> <td>Montant</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>556,00</td> </tr> </table>					Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture	PHARMACIE EL HANK	09/10/20	556,00	09/2024017		09/2024017	ANALYSES - RADIOGRAPHIES			Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant				556,00
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture																						
PHARMACIE EL HANK	09/10/20	556,00																						
09/2024017		09/2024017																						
ANALYSES - RADIOGRAPHIES																								
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant																					
			556,00																					

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Bennani Abdelilah

Cabinet Médical spécialisé en :

- ENDOCRINOLOGIE

- DIABETE

- NUTRITION

(Sur Rendez-Vous)



للدكتور بناني عبد الله

عيادة متخصصة في :

- أمراض الغدد الهرمونية

- السكري

- التغذية

(بالموعد)

41812

Casablanca, le :

9 آذار - 2010 -

$$6,80 \times 3 = 20,40$$

T =

$$40,00 \times 3 = 120,00$$

gлема 2

15

$$23,00 \times 3 = 129,00$$

Angler 5

15

15

62500 20

15000

15

PHARMACIE EL HANK
Dr. L. Bennani
imm 36 Lot 16 EL HANK CASA
Tél: 0522.94.92.11
ICE: 01187.199.70000.60

269,40

CABINET DOCTEUR
BENNANI Abdelilah
Endocrinologie
2ème Etage Appart N° 5 - (à côté du Rond Point Albert 1^{er}) Casablanca - Tél./Fax : 05.22.40.33.34 / 35
09.22.40.33.34 - 06.63.08.03
09.22.40.33.34 - 06.63.08.03
INP 091024489

PHARMACIE EL HANK
092024017

Horaire de Consultation:

Lundi - Vendredi : 9h - 17h

Samedi (matinée) : 9h - 13h

~~40,00~~
PPV 40DH00
PER 05/22
LOT J1198

GLEMA® 2 mg
Glimépiride
30 comprimés


6 118000 041207

PPV: 43DH00
PER: 04/22
LOT: J1295

ANGLOR® 5 mg
Amlodipine
30 comprimés


6 118000 042006

PPV: 43DH00
PER: 04/22
LOT: J1295

ANGLOR® 5 mg
Amlodipine
30 comprimés


6 118000 042006

~~40,00~~
PPV 40DH00
PER 05/22
LOT J1498

GLEMA® 2 mg
Glimépiride
30 comprimés


6 118000 041207

~~40,00~~
PPV 40DH00
PER 05/22
LOT J1498

GLEMA® 2 mg
Glimépiride
30 comprimés


6 118000 041207

PPV: 43DH00
PER: 04/22
LOT: J1295

ANGLOR® 5 mg
Amlodipine
30 comprimés


6 118000 042006

Levothyrox® 25 µg
Comprimés sécables B/30
PPV: 6,80 DH


6 118001 102006
Levothyrox® 25 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 6,80 DH

7862160335


6 118001 102006
Levothyrox® 25 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 6,80 DH

7862160335

Docteur Bennani Abdelilah

Cabinet Médical spécialisé en :

- ENDOCRINOLOGIE

- DIABETE

- NUTRITION

(Sur Rendez-Vous)



للدكتور بناني - عبر الله

عيادة متخصصة في :

- أمراض الغدد الهرمونية

- السكري

- التغذية

(بالموعد)

Casablanca, le :
Dr. Bennani Abdelilah
Spécialiste ENDOCRINOLOGIE - DIABETE - NUTRITION
Bd. 443, Tel: 05 22 40 33 34 - Casablanca
INP: 091024489

PHARMACIE EL HANK
092024017

9/11/20

PHARMACIE EL HANK
INN 36, Casablanca - Maroc
Tél: 05 22 91 94 22
ICE: 001927 13 57 C0B1 60

- B.M.S - Kh. Jour.

INP : 09 10 244 89

54,30

+ Diamicron 100 mg
6,50 x 2.

122,10

+ Adtec 5 mg (Triatec 5)

Traitement
de Trois (3) Mois
(Renouvelable)

Cardio By 100 mg



+ 10,00

22,00 x 3. Murky

32,00

Claritec 100 mg

90,00 x 2.

Horaire de Consultation:

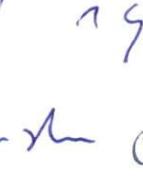
+ - Bionike (Bionike)



Lundi - Vendredi

9h - 17h

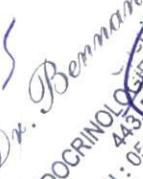
9h - 13h



Lundi - Vendredi

9h - 17h

9h - 13h



Lundi - Vendredi

9h - 17h

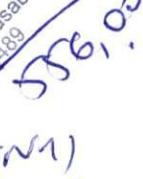
9h - 13h



Lundi - Vendredi

9h - 17h

9h - 13h



Lundi - Vendredi

9h - 17h

9h - 13h

Dr. Bennani Abdelilah
Spécialiste ENDOCRINOLOGIE - DIABETE - NUTRITION
Bd. 443, Tel: 05 22 40 33 34 - Casablanca
INP: 091024489

556,00



valable 3 mois

Le 09/11/2020

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

Certifie que Mlle, Mme, M.

Présente

Nécessitant un traitement d'une durée de :

Traitement
de Trois (3) Mois
(Renouvelable)

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)

site : www.mupras.com // mail : reclamation@mupras.com // phone : 0522-22-78-14 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18
Adresse : 6ème étage, Angle Rue Allal BENABDELLAH et Rue Fakir Mohammed (ex Rue Heintz) - Casablanca